

Règles de caddyage en compétition de votre enfant

La commission sportive et l'Equipe Technique Régionale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé d'autoriser les caddies pour le championnat de Ligue pour les catégories U8 & U10. Cela a pour but de permettre aux parents d'être au plus près de leurs enfants durant une compétition de golf, et avant tout d'apporter une assistance positive pour les enfants.

L'ETR et la CS de la ligue définissent le rôle de caddy selon les « règles suivantes » afin de rendre le jeu fluide et dans un environnement psychologique favorable à tous (parents et joueurs). Tout manquement à ces règles se verra sanctionner de la façon suivante :

- 1^{ère} infraction constatée : **Avertissement officiel**
 2^{ème} infraction constatée : **Un coup de pénalité**
 3^{ème} infraction constatée : **Exclusion du caddy du terrain**
 4^{ème} infraction constatée : **Disqualification du joueur**

Règle n°1

Le rôle du caddy est avant tout une « **assistance matérielle.** » :

- transport du sac
- nettoyage du matériel
- alimentation
- hydratation

Règle n°2

U8 : Le caddy prend la carte de score et note le score du co-compétiteur et de son joueur

U10 : Ce sont les joueurs qui tiennent les cartes de score.

Règle n°3

- Le caddy peut donner des indications de distance, mais doit **laisser le joueur décider du coup ou du club qu'il veut jouer. C'est l'enfant qui joue...**

Règle n°4

Le caddy n'est pas un arbitre ! En cas de litige, il est impératif que les parents appellent l'arbitre, ou un membre du comité de l'épreuve par téléphone pour trancher sur le litige.

Règle n°5

Le caddy ne peut en aucun cas faire un reproche à son joueur sur tout ce qui est technique ou tactique ! Le caddy doit se comporter comme un caddy pro qui accepte ce que le joueur produit.

Règle n°6

Le caddy doit porter une attention équivalente et impartiale à tous les joueurs (joueuse) de la partie. L'ambiance de la partie en dépend.

Règle n°7

Tout comportement incongru du caddy (vis-à-vis des autres joueurs ou parents) portant atteinte au bon déroulement de la partie ne pourra être accepté.

Règle n°8

Le caddy se rappelle que son enfant joue au golf pour son propre plaisir, et fera tout pour qu'il en soit ainsi tout au long de la partie.

Règle n°9

Le caddy laissera les enfants gérer les drapeaux, les divots, et les pitches. Il sera garant de rappeler au joueur de respecter ces points. Néanmoins, Il pourra ratisser les bunkers pour gagner du temps.

Interdiction au caddy d'aller sur le green et sur l'aire de départ